

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 14/2026

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le sept avril deux mil vingt-six, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles Perrin.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Myriam Perrin, Alain Arnaud, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Sandrine Bessenay, Mirabelle Rousset-Charensol, Charles Millot, Maryline Trichard, Adrien Carret, Laurent Duzelet, Damien Lamboley.

Excusé : Ludovic Batteur

Jean-Claude Desbat a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 1^{er} avril 2026

Objet : délibération relative à la désignation du représentant de la commune de Vaux-en-Beaujolais à l'Assemblée des Collectivités locales et à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société publique locale Beaujolais Saône Aménagement.

Vu la loi N°2010-559 du 28 Mai 2010 créant les Sociétés Publique Locales (SPL),

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération N°21/2018 du Conseil Municipal de Vaux-en-Beaujolais du 5 juin 2018, décidant d'adhérer à la SPL Beaujolais Saône Aménagement et approuvant ses statuts,

Considérant que la commune de Vaux-en-Beaujolais dispose de 1 représentant au sein de l'Assemblée des Collectivités Locales et de la SPL Beaujolais Saône Aménagement,

Considérant la nécessité de renouveler ce représentant suite aux dernières élections municipales,

Il est décidé, à l'unanimité,

- de désigner Monsieur ARNAUD Alain, représentant de la commune de Vaux-en-Beaujolais à l'Assemblée des Collectivités Locales au sein de la SPL Beaujolais Saône Aménagement,
- d'autoriser ce représentant à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par le Président de l'Assemblée des Collectivités Locales au sein de la SPL,
- de désigner Monsieur ARNAUD Alain comme représentant permanent de la commune de Vaux-en-Beaujolais à l'Assemblée Générale des actionnaires.

PERRIN Jean-Charles,
Maire



DESBAT Jean-Claude,
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 11/04/2026
Date de publication sur le site Internet : 11/04/2026